



# Activités extracurriculaires : s'engager pour son avenir

*S'engager en dehors de son cursus donne de véritables opportunités de développement personnel. Celles-ci pourraient faire la différence dans un dossier de candidature. Dès lors, pourquoi se priver de mêler l'utile à l'agréable ?*

Le parcours universitaire est un long apprentissage qui vous donnera des bases pour votre avenir, tant sur le plan personnel que professionnel. L'enjeu étant de taille, la tentation de vous focaliser uniquement sur vos études est grande et louable. Cependant, cette stratégie risque de vous faire passer à côté d'activités pouvant être à la fois enrichissantes et très utiles dans le cadre d'une recherche d'emploi. En effet, compte tenu du grand nombre d'étudiants terminant avec des diplômes similaires, il est souvent difficile de se démarquer simplement au travers des notes obtenues ou du cursus choisi. Il va de soi que les résultats obtenus, les langues et les activités professionnelles constitueront les éléments essentiels de votre dossier de candidature. Néanmoins, vos activités extraprofessionnelles pourraient également faire la différence aux yeux d'un recruteur cherchant la perle rare. Cette dernière rubrique du CV est très souvent sous estimée, et beaucoup ont pris l'habitude d'inscrire des banalités comme « sport, voyages et lecture ».

## L'ENGAGEMENT PERSONNEL AUTANT QUE LA PERFORMANCE ACADÉMIQUE

En tant que jeune diplômé, un élément vient souvent à manquer dans votre curriculum : l'expérience. Les stages en entreprise sont généralement le premier moyen choisi pour répondre à ce problème. Certes, ils apportent beaucoup et suffisent parfois à faire la différence dans votre dossier. Mais il existe un certain nombre de compétences, par exemple en matière d'organisation ou d'esprit d'initiative, qu'il n'est pas toujours aisé d'acquérir au travers de ces stages. Un engagement véritable dans des activités extraprofessionnelles contribuera à renforcer votre expérience et la singularité de votre CV.

Au vu de cet objectif, il s'agira d'abord de choisir une activité dans laquelle vous souhaitez vous investir, si cela n'est déjà fait. Ce choix doit bien entendu dépendre de vos affinités personnelles. On distingue traditionnellement plusieurs grandes catégories d'activités, notamment :

- Artistiques et culturelles : peinture, théâtre ou musique.
- Sportives : en équipe ou individuelles.
- Associatives : dans le cadre universitaire et en dehors.
- Citoyennes : humanitaires, politiques ou militantes.

**„ Pour réellement progresser, il faut un investissement qui dépasse largement une approche de pure consommation d'activité ludique. „**

Le domaine dans lequel vous vous engagerez, si vous le faites de façon authentique, ne manquera pas de profondément vous marquer et de valoriser votre dossier. Cependant, il faut faire attention à l'un des pièges de ce type d'engagement : la participation passive. En d'autres termes, réaliser l'activité sans grande conviction. C'est le cas de la personne qui dépose sa candidature dans une association d'étudiants pour se faire des amis ou ajouter une ligne à son CV. Cette personne ne trouvera pas en elle la motivation pour s'épanouir pleinement dans cette activité et réaliser de grandes choses. A l'inverse, les personnes intrinsèquement motivées par leur activité porteront à terme leurs projets avec intérêt et facilité. C'est cette réalisation concrète des projets qui retiendra l'attention des recruteurs.

Prenons pour exemple un engagement culturel dans l'une des associations théâtrales présentes sur les campus universitaires. On peut choisir de simplement s'inscrire, de prendre des cours de théâtre, ou même de jouer dans une pièce. Beaucoup de personnes font cela mais ne parviennent pas vraiment à s'intégrer dans l'équipe, à se motiver et à porter des projets. Pour réellement progresser, il faut un investissement qui dépasse largement une approche de pure consommation d'activité ludique. Si un employeur peut apprécier que vous ayez joué dans une pièce de théâtre, il appréciera d'un autre regard un engagement poussé et sincère. Ce dernier sera remarqué par le fait que vous ayez monté et géré un projet avec succès, organisé la logistique ou les aspects techniques, ou encore par le fait que vous ayez été trésorier ou président de l'association. C'est aussi comme cela que vous pourrez avoir une véritable place dans le cœur d'une activité extraprofessionnelle, ainsi qu'une reconnaissance des autres participants. Ce sera une belle preuve de votre capacité à vous dévouer pour une cause qui vous motive.

### COMMENT PRÉSENTER VOS ACTIVITÉS EXTRAPROFESSIONNELLES DANS VOTRE CV

Sachant que le contenu de cette rubrique peut avoir un impact sur le nombre d'entretiens qui vous seront proposés, commencez déjà par la valoriser en la nommant « Activités extraprofessionnelles » ou encore « expérience personnelle » et non « hobbies », « loisirs » ou « divers ». L'idée est de faire figurer des activités que vous exercez régulièrement et depuis un certain temps. Puisque ce sont vos passions, elles doivent être présentées sérieusement, au même titre que vos activités professionnelles. Évitez par exemple d'inscrire uniquement : « Pratique du Karaté ». Indiquez depuis combien de temps vous pratiquez ce sport, votre grade, vos éventuelles victoires en compétition ou le fait que vous donniez des cours. Les informations doivent donner une idée claire de ce que vous avez accompli, sans pour autant submerger le lecteur avec des détails. La place occupée par cette section à la fin du CV est stratégique. Elle a le potentiel d'attirer l'attention du recruteur et de le motiver à examiner plus en détail votre dossier. C'est aussi pourquoi elle doit être rédigée avec soin.

Ce sont principalement vos compétences et votre motivation qui vont intéresser le recruteur lorsqu'il parcourra votre CV. Son objectif final est de choisir la personne ayant le meilleur profil en fonction de son adéquation au poste, mais aussi au regard des valeurs organisationnelles. Les activités extraprofessionnelles peuvent fournir des informations uniques sur votre personne qu'un recruteur ne pourrait inférer du reste de votre CV. Une personne gradée chez les sapeurs pompiers volontaires peut être perçue comme ayant

des compétences de leadership, un esprit d'équipe ou le sens de la solidarité. Cela peut également véhiculer un certain nombre de valeurs morales associées à ce statut. Autant d'éléments qui seront certainement désirables et pourront être en accord avec les attentes du recruteur en ce qui concerne le poste et les valeurs de l'entreprise.

„ Les activités extraprofessionnelles peuvent fournir des informations uniques sur votre personne qu'un recruteur ne pourrait inférer du reste de votre CV. „

Vous devez rester honnête sur vos activités extraprofessionnelles. Rien ne sert de les exagérer. Si vous n'avez rien à mettre de concret dans cette rubrique, il vaut mieux la retirer. Les recruteurs se servent souvent des activités extracurriculaires pour entamer une discussion lors de l'entretien et ainsi mieux cerner votre profil. Ne pas jouer franc-jeu peut contribuer à entamer prématurément la confiance avec votre employeur potentiel. Enfin, gardez à l'esprit que certaines activités peuvent être considérées comme plus sensibles que d'autres. Par exemple, la description de votre engagement dans des institutions politiques ou religieuses pourrait nécessiter davantage de précautions suivant l'entreprise et le poste recherché.

En somme, la conjonction d'un engagement extracurriculaire fort et d'une bonne valorisation de cet engagement dans votre CV constitue un puissant atout pour votre dossier. À terme, cet engagement pourrait aussi vous être utile dans votre intégration au sein de l'entreprise en favorisant des contacts positifs avec des collègues partageant les mêmes centres d'intérêts. Il constitue donc la base d'un réseau sur lequel vous pourrez compter durant votre vie.

**Samuel Bendahan et Steve Binggeli**

*Doctorants à HEC Lausanne,*

*Groupe de recherche sur le Comportement Organisationnel*